

4^e

CONGRÈS

des études sur le Moyen-Orient
et les mondes musulmans

28 juin - 2 juillet 2021



Atelier 67

Questionner l'expérience turque du sécularisme, du XIX^e siècle ottoman à l'AKP d'Erdoğan

Présenter la Turquie comme une « exception séculière » dans la région est indéniablement devenu un lieu commun ; si la formule peut sembler simpliste et peu nuancée, elle témoigne néanmoins de la place du sécularisme comme pilier central de la République turque, depuis sa proclamation en 1923 par Mustafa Kemal. Depuis la fin des années 1990, et d'autant plus suite à la victoire de l'AKP (*Adalet ve Kalkınma Partisi*) aux élections législatives de 2002, la (re)définition du sécularisme (et plus généralement, des rapports entre État et religion) s'est imposée comme une problématique majeure sur la scène politique. Augmentation des fonds alloués au Diyanet (la Présidence des affaires religieuses), appels du président du Parlement İsmail Kahraman à la suppression des dispositions constitutionnelles relatives au caractère séculier de l'État turc, polémiques autour de la reconversion de la basilique Sainte Sophie en mosquée... sont autant d'éléments semblant indiquer une réaffirmation du religieux au sein de la société et des institutions. Cet atelier propose dès lors de retracer l'expérience turque du sécularisme, depuis les Tanzimat du XIX^e siècle – première concrétisation manifeste de cet élan séculier – à nos jours. L'ambition principale est ainsi d'éclairer les enjeux et de nuancer les termes d'un débat bien trop souvent perçu et présenté comme radicalement polarisé, entre kémalistes partisans du sécularisme et ses pourfendeurs islamistes.

Responsables : Merve Özkaya (Université Grenoble Alpes, CERDAP2) et Sophia Mouttalib (ENS de Lyon, Triangle)

Discutante : Élise Massicard (Sciences Po, CERI)

Programme de l'atelier

Sophia Mouttalib (ENS de Lyon, Triangle)

La tradition islamique au service de la réforme politique : réflexions autour du discours constitutionnaliste ottoman du XIX^e siècle

Confronté à l'impératif de la réforme, du fait d'un affaiblissement structurel et d'un contexte géopolitique menaçant sa survie, l'Empire ottoman du XIX^e siècle entend réinventer son organisation politique. Efforts de centralisation du pouvoir, codification des normes, instauration de cours de justice séculières, redéfinition du statut des communautés non musulmanes... l'ère des *Tanzîmât* ne parvient toutefois ni à enrayer le déclin interne de l'Empire, ni à convaincre les franges de la classe politique et religieuse réfractaires à la réforme. Émerge un discours porté par une élite intellectuelle, soulignant les limites et contradictions inhérentes à ces « réorganisations » jugées superficielles, et réclamant la promulgation d'une Constitution ainsi que l'instauration d'un Parlement ottoman. S'il est profondément marqué par le libéralisme politique européen, cet appel à instaurer un régime constitutionnel, loin de présenter une rupture absolue par rapport au legs islamique, le réinvestit pleinement. C'est cette particularité

du discours constitutionnaliste ottoman du XIX^e siècle que cette présentation entend aborder : il s'agit de mettre en lumière la réinterprétation et la mobilisation, en faveur de l'instauration d'un régime constitutionnel, de principes et concepts puisés dans la tradition islamique, invitant ainsi à interroger l'antinomie entre sécularisme et référence au religieux.

Merve Özkaya (Université Grenoble Alpes, CERDAP2)

L'évolution de l'autorité islamique du Şeyhülislamlik (Empire ottoman) à la Diyanet (République turque)

Dans l'Empire ottoman, l'islam relevait à la base des domaines politique, administratif, juridique et éducatif ainsi que du domaine religieux. Ce vaste champ de compétence de l'islam s'est limité graduellement pendant le processus de la modernisation. Je traiterai dans ma présentation du ressac de l'islam dans la sphère publique à travers l'analyse des institutions, notamment Şeyhülislamlik et Diyanet, depuis l'Empire ottoman jusqu'à la République laïque Turque. Cette sécularisation institutionnelle a concerné notamment l'éducation et la justice. Aujourd'hui la Diyanet traite uniquement des affaires religieuses (construction de mosquée, formation des imams, administration des cours coranique etc.). Pour autant, l'augmentation des fonds alloués à la Diyanet (2002 : 550 millions TL ; 2020 : 11 milliards 500 millions TL) et la dynamique politique de l'AKP laissent supposer à un jusant de l'islam officiel/institutionnel.

Théo Malçok (EHESS, CETOBaC)

Atatürk était-il athée ? Des usages de l'héritage politique, idéologique et culturel du laiklik au sein de l'Association de l'Athéisme (Ateizm Derneği)

Et si Mustafa Kemal, dit Atatürk, était athée ? C'est la question que se posent des membres de l'Association de l'Athéisme (Ateizm Derneği), première organisation non gouvernementale de défense et de promotion de l'athéisme du Moyen-Orient fondée en 2014. Ce n'est pas la première fois que la religiosité du « fondateur » de la Turquie républicaine est interrogée. L'accusation d'apostasie plane sur cette figure quasi-mythique et omniprésente dans l'imaginaire national turc depuis la fondation de la République de Turquie en 1924. Dans le contexte d'une lutte pour la redéfinition des cadres de la religiosité légitime induite par la révolution kémaliste, partisans et adversaires des réformes de laïcisation s'accusaient mutuellement d'athéisme et d'irréligion. Sans être une conséquence directe et planifiée de la gestion politique du religieux, le mouvement associatif athée émergent en Turquie puise toutefois dans l'héritage politique, idéologique et culturel du laiklik (le principe central du sécularisme turc) comme ressource et moyen de lutte pour la reconnaissance du droit à être et à se déclarer athée. Au-delà d'un débat historique sur la religiosité de Mustafa Kemal, cette présentation explorera, en s'appuyant sur une enquête de terrain au sein de l'Ateizm Derneği et une analyse de sa production discursive et documentaire, la dimension pragmatique des références à la figure d'Atatürk et au principe du laiklik au sein des milieux athées militants de Turquie. Quels usages particuliers ces groupes en font-ils ? Comment ces opérations d'appropriation, de revendication et de débat s'expriment-elles et pour quels publics ? Quelles conséquences politiques, idéologiques et culturelles ces groupes en tirent-ils ?